
CONSEIL DE QUARTIER de la Mare à la Veuve – Remise à Jorelle
Compte-rendu de la séance du mardi 28 février 2017

INTERVENTION SUR LE PASSAGE EN ZONE 30

Les enjeux

- Pollution atmosphérique ;
- Précarité et vulnérabilité énergétique ;
- problèmes de mobilité ;
- Économies ;
- Santé ;
- Cadre de vie.

Les objectifs

- Passer l'ensemble de la Ville à 30 Km/h ;
- A l'exception de l'Avenue Gallieni ;
- Conforter notre Plan climat ;
- Pour le bien être de la population.

Alors, à l'instar de villes de plus en plus nombreuses à avoir généralisé la démarche, pourquoi pas nous ?

BONDY

Protéger les plus faibles, enfants et personnes âgées, des accidents

- **Les enfants** devraient pouvoir se rendre sans risque à l'école ;
- **Le trajet de l'école** source d'inquiétude importante pour les parents ;
- Aujourd'hui, de nombreuses demandes de « **zones apaisées** » aux abords des écoles ;
- **Les personnes handicapées, âgées**, devraient pouvoir sortir de chez elles en se sentant plus en sécurité.

30 km/h, une limitation plus sûre pour tout le monde et un risque amoindri

La distance pour s'arrêter est diminuée de moitié, passant de 27,7 mètres à 13,3 mètres.

En cas de choc avec un véhicule, le risque de décès est **divisé par neuf**.

BONDY

BONDY

Une vitesse moyenne très rarement de 50 km/h

Entre les feux, les carrefours, la circulation difficile, les accélérations, les freinages... **Les véhicules atteignent rarement les 50 km/h en ville.**

De plus, les rares pointes de vitesse **accentuent le bruit de fond, la pollution de l'air**, pour finalement très peu d'effet sur la vitesse moyenne et le gain de temps.

Diminuer les risques sanitaires

- La pollution atmosphérique est à l'origine de **maladies chroniques** ;
- Liées notamment à la circulation ;
- Maladies souvent graves pour les plus jeunes et les plus âgés ;
- La circulation crée des **poches de chaleur** difficilement soutenables lors des canicules, impactant les personnes les plus fragiles ;
- Il s'agit donc d'un enjeu de **santé publique**.

BONDY

BONDY



Une signalétique bien plus simple, lisible et moins coûteuse

Quelques panneaux en entrée de ville suffiraient à informer les usagers de la route.

Une généralisation nous permettrait lisser les dépenses de signalétiques dans le temps et de faire des économies à la Ville.



Pacifier notre ville et nos espaces publics

Rendre Bondy plus agréable à vivre, plus respirable et moins bruyante.

Faciliter la marche et le vélo, et tout mode alternatif allant dans le sens du point précédent.

Aspirer à une ville plus sereine, propice aux rencontres, et plus respectueuse de la place de chacun.



Enfin...

- Augmentation du nombre de bondynois dans les années à venir et donc augmentation des voitures ;
- Pour que notre ville reste vivable, la voiture devra laisser un peu plus de places aux autres modes de déplacements ;
- Une démarche qui répond à de nombreuses actions du Plan Climat ;
- Une démarche qui accompagne les ménages vers la sobriété énergétique et la possibilité de faire des économies ;
- Une possibilité de limiter la vulnérabilité de la ville et de ses habitants au changement climatique.



Réactions des habitants

- Les habitants demandent comment la ville fera respecter la zone 30 et notamment si des aménagements sont prévus
 - Des aménagements de chaussée et des marquages sont prévus. Les incivilités seront réprimées.
- Les habitants soulignent que certaines rues ne sont pas adaptées aux vélos
 - La limitation de vitesse facilitera la circulation en vélo, et si nécessaires, des aménagements peuvent être envisagés.

Actualités de la ville et du quartier

A l'échelle de la ville

- **Aménagement du quartier Delattre de Tassigny**

C'est le quartier du centre-ville, en face de la Mairie. Le bailleur se charge du réaménagement de ses bâtiments à travers la démolition/reconstruction/résidentialisation des bâtiments. La ville réaménage quant à elle les espaces publics autour à savoir :

- La place du 11 novembre 1918 : création d'une place de centre-ville avec commerces, espace de détente et un accès aux nouvelles constructions, ainsi qu'un marché. Cela permettra plus de places de stationnements, plus d'espaces verts (végétalisation de ce



milieu urbain), de poser des conteneurs enterrés et de réaliser un réseau d'assainissement.

- La rue des frères Darty : l'objectif est de désenclaver le quartier et de permettre une voie d'accès aux futures constructions. La voirie sera modernisée et mise aux normes (redimensionnement de la chaussée, dispositifs de limitation de la vitesse de circulation). Cela permettra de végétaliser cet espace, de poser des conteneurs enterrés et de réaliser un réseau d'assainissement.

- **Ouverture de l'ALJT Pasteur**

L'ancien foyer a été fermé le 30 juin 2015 et il comptait 186 logements. **La nouvelle résidence sociale en comprendra 200 pour 209 personnes (40 sont réservés à la ville)** dont l'ESH OSICA (bailleur social) sera le propriétaire et l'ALJT le gestionnaire.

- **Candidature** → dépôt effectué par les jeunes gratuitement et directement sur le site de l'ALJT (aljt.com) qui est aussi mis à dispositions des partenaires réservataires.
- **Redevances** : en comptant les prestations annexes (blanchisserie, amortissement mobilier/équipements), elles vont de **411 à 605. Eligible APL.**
- La résidence accueillera prioritairement **des jeunes âgés de 16 à 25 ans** mais pourra aussi en accueillir de 25 à 30. Les critères d'admission sont fixés sur ceux définis pour les logements sociaux financés en PLAI et PLUS + sur une **recherche de mixité sociale**. Il faut qu'il y ait une cohérence entre le logement et lieu d'activité de ces jeunes pour être accepté.
- La résidence comprendra 143 T1 individuels de 18-20m², 46 T1 (20-25m²), 2 T1 (25-30m²), 9 T1 bis (plus de 30m²). 5% des logements seront totalement adaptés aux personnes à mobilité réduite. La résidence est équipée d'un grand jardin et de locaux à vélos sécurisés.

A l'échelle du quartier

- **Mise en place de la Zone bleue** : de demandes d'extensions aux rues avoisinantes (Tilleuls, Pauline Roger, Metz...). Il a été acté que l'allée des Tilleuls passerait en zone bleue à son tour, mais il est nécessaire de ne pas multiplier les rues en zone bleue, car cela perdrait de son efficacité. Il est convenu d'organiser une réunion ad hoc pour évoquer la situation de toutes les rues qui demandent à « rejoindre » la zone bleue avant d'envisager de nouveaux aménagements en ce sens.
- **Ouverture du square Alcacer Do Sal** (quartier Apolonia, remise à Jorelle): l'ouverture de ce square au public est actée. Pour être effective, il est nécessaire de réaliser quelques aménagements. Une visite sur place est prévue le 14 mars, pour lister l'ensemble des aménagements qui s'imposent, pour une ouverture prévue au printemps.

Réactions sur la zone bleue

- Les habitants demandent s'il y a un zonage arrêté ?



° La zone bleue est définie dans un périmètre précis autour de la gare. Ce périmètre avait été présenté au Conseil de Quartier. Certaines rues ont été ajoutées au zonage initial, comme l'allée des Tilleuls qui devrait être marquée prochainement.

- Les habitants demandent s'il est possible d'implanter des places handicapées sur la zone bleue.

° Cela est possible mais les voiries doivent être suffisamment larges pour pouvoir les matérialiser en des places handicapées. Ce n'est pas le cas de toutes les rues.

- Les habitants signalent que la zone bleue est problématique lorsque le foyer dispose de plusieurs véhicules, notamment pendant les périodes de vacances, car un seul macaron est distribué

° Si le foyer dispose d'un garage, il est convenu qu'il doit l'utiliser pour son deuxième véhicule.

- Les habitants proposent d'augmenter l'autorisation de durée de stationnement en mettant en place une autorisation de 3h par exemple, ce qui permettrait aux riverains un peu plus de souplesse tout en évitant les stationnements pendulaires.

° Cette proposition va être étudiée avec les services concernés.

- Les habitants demandent si les camionnettes et les véhicules professionnels peuvent stationner en zone bleue.

° Oui, les véhicules légers peuvent stationner.

- Les habitants signalent que le parking de la gare est peu utilisé compte tenu de sa capacité. Ils demandent que soient communiquées plus d'informations sur celui-ci (prix et emplacement) et demandent si une baisse du prix de l'abonnement peut être envisagée

° Le parking est géré par une société privée qui fixe les tarifs. Cependant, la proposition est transmise au service qui suit le prestataire.

Remarques diverses

Voirie :

- Les habitants indiquent que les ralentisseurs rue Etienne Dolet ne sont pas au bon endroit ni assez hauts.

° Il n'est pas possible de changer la hauteur pour des raisons de sécurité et la position des ralentisseurs a été pensée pour sécuriser les intersections.

- Les habitants signalent que la chaussée se dégrade sur le chemin de la Mare à la Veuve

° Ce signallement sera relayé au service voirie.



- Le carrefour situé près des Coquetiers n'a pas été nommé et ils demandent s'il serait possible de le labelliser.

° Nous allons entrer en contact avec les deux autres communes limitrophes.

- Le trottoir du Pont de la Gare est inaccessible d'un côté, ce qui empêche de se croiser.

° Le trottoir n'aboutit que sur un côté car il donne sur la route de l'autre.

Cadre de vie :

- Les habitants demandent s'il y a un système de vidéo-protection sur le quartier. Les habitants rappellent que Madame la Maire avait dit qu'il y aurait une caméra de surveillance allée Mimoun mais il n'y a aucune installation à ce jour.

°Oui, il y a un système de vidéo-protection et une réflexion est en cours pour rajouter des caméras.

- Les habitants signalent que des poubelles ont été retirées pour être changées dans le cadre du plan vigipirate. Cependant, les nouvelles ne sont pas encore arrivées et les déchets sont mis à terre.

°La demande a été transmise aux services concernés. Ils nous confirment que les nouvelles poubelles sont en cours de livraison.

Urbanisme :

- Les habitants demandent plus d'informations sur la nature de la construction avenue Jules Ferry, à côté du garage

°Ce sont des logements privés.

- Les habitants demandent à ce que le passage Mimoun soit fermé

°Le passage a une position particulière. Même si le passage est sur le territoire de Bondy, il appartient à Villemomble. Du côté de Bondy, ce passage avait déjà été fermé mais les aménagements avaient été vandalisés. Plusieurs hypothèses de fermeture avaient déjà été envisagées avec Villemomble mais ils ont finalement changé d'avis. Cette question est donc toujours en suspens, l'idéal serait un accord avec Villemomble pour qu'un chemin alternatif soit pensé et indiqué.

- Les habitants demandent si la construction à l'angle de la rue Edouard Vaillant et de l'allée Gabrielle respecte le nouveau PLU, notamment sur la limitation de hauteur

°Oui, cette nouvelle construction est en accord avec le nouveau PLU et ne dépassera pas 4 étages.

Divers :

- Les habitants signalent que plusieurs questions posées dans les conseils de quartier et retranscrites dans les comptes rendus sont restées sans suite



°Ces questions font l'objet de beaucoup de demandes individuelles en parallèle. La Mairie ne produit ainsi pas un suivi collectif à chaque demande mais s'efforce d'y répondre en pratique dans la mesure du possible.

- Les habitants demandent où en est l'avancée de la pose de lumière sur la passerelle de la gare et si cela a été discuté avec la SNCF

°Il n'est pas possible de mettre de la lumière sur cette passerelle car cela pose des problèmes de sécurité vis-à-vis des passages de train. Il n'a pas été envisagé pour l'instant d'autres solutions avec la SNCF mais nous les relançons.

- Les habitants demandent une présence accrue de la police sur la route de Villemomble, surtout en sortie d'école

° Cette demande a été transmise à la police municipale afin qu'ils prennent des mesures.

- Les habitants signalent que le rond-point à l'angle de l'avenue de Metz n'est pas adapté car il est en forme de triangle
- Les habitants demandent des informations sur les deux pavillons route de Villemomble qui sont squattés.

Informations sur la place Nicole Neuburger

Ces informations font suite à une demande de la part des habitants. La question de la réouverture ou du remplacement de l'écomarché a été posée. Cependant, cette affaire relève d'un litige privé et est actuellement traitée par la justice.

Les habitants du quartier du Saule Blanc ainsi que la Mairie sont mobilisés pour trouver une solution qui permettrait de restaurer la cohésion sociale et de retrouver des commerces de proximité place Neuburger.

Informations sur les nouveaux compteurs Gazpar et Linky

La consultation citoyenne à ce sujet ayant eu lieu, les habitants sont libres de demander à la Mairie de la documentation à ce sujet. Une prochaine commission téléphonie/mobile se tiendra le 8 mars 2017 pour statuer sur l'installation de ces nouveaux compteurs et des antennes-relais.

Projets du Conseil de Quartier

- Les habitants demandent si des projets sont prévus sur l'année 2017 et si une fête des voisins est envisagée.

Les habitants sont encouragés à présenter des projets pour leur quartier. Cependant, une fête des voisins n'a pas été organisée. Cette fête doit faire l'objet d'une demande des riverains et être transmise à la Mairie qui pourra ensuite fournir du matériel et des arrêtés de voirie pour bloquer les rues. Néanmoins, cette demande peut transiter par le Conseil de Quartier, qui peut se faire le relai de l'organisation de cette fête.



Aussi, une fête du quartier est organisée annuellement par les centres sociaux lors de la Semaine du Développement Durable. L'emploi du budget et les idées de projets feront l'objet de la prochaine réunion du Conseil de Quartier.

Point sur les dispositifs propreté de la ville

Les habitants demandent des informations sur les arpenteurs de la ville et leur rôle dans le maintien de la propreté.

Les arpenteurs sont chargés de repérer et d'identifier les problèmes liés au cadre de vie sur la ville. Ils assurent une veille préventive et curative :

- ° Ils assurent toutes les missions sur le terrain
- ° Réalisent des tournées et des rapports d'observation
- ° Ils sont assermentés pour rédiger des PV de constatation
- ° Ils exécutent des petites maintenances ou des mises en sécurité

Une fois le problème identifié ils se chargent ensuite d'en référer au service concerné. Si vous êtes témoins d'une situation qui nuit au cadre de vie, vous pouvez joindre les arpenteurs par téléphone au **01 48 50 54 38 / 06 26 79 60 85** ou par mail à arpenteurs.gup@ville-bondy.fr.



